



ELECTION AUX CONSEILS D'ECOLE ANNEE SCOLAIRE 2021-2022

Date limite pour arrêter la liste électorale :
Le vendredi 17 septembre 2021 après les cours.



**Communication de la liste électorale aux responsables
des listes de candidats :**
À partir de 4 semaines avant les élections.



Date limite pour le dépôt des listes de candidatures :
Le lundi 27 septembre après les cours.

Date limite pour remplacer un candidat qui se serait désisté :
Mercredi 29 septembre après les cours.



**Date limite pour la remise ou l'envoi du matériel de vote
aux parents d'élèves :**
Le vendredi 1^{er} octobre 2021



Date du scrutin :
Le vendredi 08 octobre 2021

Textes de référence

Art. D.111-1 à - 5; D.111-6 à -9; D 111-10 à -15 du Code de l'Education
Arrêté du 13 mai 1985 modifié ; circulaire n° 2000-082 du 9 juin 2000.
Bulletin officiel n° 26 du 20-07-2017
NOR : MENE2016046N
note de service du juin 2021